

Abidjan, le **09 FEV 2017**

**COMMUNIQUE**

Le Ministre de la Fonction Publique et de la Modernisation de l'Administration, invite les fonctionnaires et agents de l'Etat absents au cours de l'opération de contrôle automatisé effectué du **06 juin au 05 août 2016**, à saisir les Directeurs des Ressources Humaines pour le dépôt de pièces justificatives des absences (attestation de présence conformément au modèle ci-joint – certificat de reprise de service), en vue de la régularisation de leur situation administrative, dès diffusion du présent communiqué.

  
Pascal K. ABINAN  


Abidjan, le

**ATTESTATION DE PRESENCE**

Nous, soussignés :

Monsieur :

Matricule :

Emploi :

Grade :

Fonction :

Et Monsieur :

Matricule :

Emploi :

Grade :

Fonction : *Directeur des Ressources Humaines*

Attestons que Monsieur

Matricule :

Emploi :

Grade :

*Est effectivement présent ; l'intéressé n'a pas été contrôlé (motif).*

*En foi de quoi, la présente attestation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.*

**Le Directeur des Ressources Humaines**  
(Visa et cachet)

**Le supérieur hiérarchique immédiat**  
(Visa et cachet)